



RECOMMANDATIONS ISSUES DU DEUXIÈME EXAMEN DES PERFORMANCES DU GREEN CLIMATE FUND (GCF)

CONTEXTE ET GÉNÉRALITÉS

Le Conseil d'administration du Green Climate Fund (GCF) a lancé le deuxième examen des performances (SPR) en juin 2021. L'examen¹ porte sur les performances du GCF au cours de la période de programmation GCF-1 et vise à guider la prochaine mise à jour du Plan stratégique actualisé du GCF: 2020-2023 (USP) pour la période de programmation GCF-2.

RECOMMANDATIONS

R1: Dans les mises à jour du plan stratégique, le GCF devrait clarifier le positionnement stratégique du Fonds, présenter la programmation et les priorités opérationnelles et aborder les compromis à long terme et à court terme. L'ambition et l'orientation stratégique devraient s'aligner sur les ressources disponibles.

- Dans le Plan stratégique actualisé, le GCF devrait préciser la vision pour la période programmatique GCF-2 et clarifier les choix décisifs définis dans la deuxième évaluation des performances.
- Les priorités stratégiques du GCF devraient être dotées de ressources appropriées qui devront faire l'objet d'un examen périodique.
- Le GCF devrait élaborer un cadre de résultats pour la mise en œuvre des activités dans le cadre de la période de programmation GCF-2, assorti d'objectifs et d'indicateurs.
- Le GCF devrait veiller à ce que la vision stratégique soit largement diffusée dans l'ensemble du partenariat du GCF.

R2: Au niveau national, le GCF devrait clarifier l'approche qu'il entend adopter et les rôles qu'il

pourrait jouer, en fonction des ressources disponibles. Le GCF devrait :

- Définir l'étendue de l'ambition du GCF de s'engager de manière stratégique dans le pays et le(s) rôle(s) qu'il souhaite jouer, sur la base d'une évaluation claire des possibilités, des défis et de la stratégie ;
- Élargir la définition du partenariat du GCF et entreprendre une cartographie systématique de la capacité et de la motivation des partenaires à s'engager de manière stratégique au niveau national, pour aboutir à une approche stratégique du partenariat du GCF avec les pays ;
- Clarifier les rôles futurs concernant les programmes de pays et les programmes de travail des entités (EWP) ;
- Clarifier le rôle de l'appui à la préparation, en particulier dans le contexte de l'engagement stratégique.

R3: Le GCF devrait réviser les priorités en matière d'accréditation. Soutenir et explorer d'autres mécanismes d'accès au-delà de l'accréditation. Renforcer les capacités afin d'améliorer l'accès et l'élaboration des propositions de financement par les pays et rehausser l'efficacité et la transparence du processus d'accréditation.

- Définir les objectifs de l'accréditation et les communiquer clairement, tant en interne qu'en externe.
- Déterminer et soutenir de manière proactive des approches alternatives et progressives permettant aux entités des pays en développement d'accéder au Fonds ; explorer des alternatives à long terme au modèle actuel d'accréditation.
- Gérer l'accréditation et l'accès de manière à ce qu'ils correspondent aux priorités et aux besoins du

¹ Independent Evaluation Unit (2023). Second Performance Review of the Green Climate Fund. Evaluation Report No. 13 (February). Songdo, South Korea: Independent Evaluation Unit, Green Climate Fund.

GCF et de la programmation de pays. Les aligner de façon appropriée sur les ressources des projets du Fonds et les capacités de gestion du Secrétariat.

- Cibler le renforcement des capacités des entités d'accès direct en vue de l'élaboration et la mise en œuvre de projets propres aux pays.
- Améliorer l'efficacité et la transparence des processus d'accréditation et de réaccréditation et clarifier les critères de réaccréditation.

R4: Le Secrétariat du GCF devrait continuellement améliorer l'efficacité, la prévisibilité et la pertinence des systèmes opérationnels, en veillant à ce qu'ils reflètent les priorités politiques, les objectifs stratégiques et l'urgence climatique, en ciblant en particulier les retards relevant du contrôle du GCF.

- Rationaliser et affiner en permanence les modalités opérationnelles.
- Réaligner les effectifs, les structures organisationnelles et les stratégies de suivi pour mieux faciliter la réalisation des mêmes objectifs collectifs.
- Veiller à ce que les modalités et les structures opérationnelles soient suffisamment nuancées pour répondre à l'éventail des besoins et des expériences des partenaires.
- Continuer à améliorer la communication directe, ainsi que les documents d'orientation élaborés pour formuler les attentes du GCF, et partager les leçons émergentes avec les partenaire.

R5: Le GCF devrait passer d'une approche axée sur l'approbation à une approche mettant l'accent sur les résultats et l'apprentissage, avec une architecture de résultats cohérente pour la période de programmation GCF-2.

- Rendre de toute urgence opérationnels le cadre intégré de gestion des résultats (IRMF) et le cadre de gestion axé sur les résultats dans la préparation (RRMF).
- Améliorer les processus de gestion de la mise en œuvre, en examinant pleinement l'observation reçue selon laquelle le GCF a besoin de flexibilité pour s'adapter aux réalités de la mise en œuvre.

- Renforcer les boucles d'apprentissage et de retour d'information.
- Permettre une supervision et un apprentissage efficaces du GCF pendant la mise en œuvre ; fournir des ressources suffisantes à cet effet.

R6: Le GCF devrait clarifier d'urgence l'approche de la gestion des risques liés aux entités et aux projets, pour les activités financées et les subventions du Programme de planification et de soutien préparatoire (RPSP).

- Examiner l'approche de la diligence raisonnable des entités et des projets.
- Faire correspondre l'appétence au risque évidente à l'appétence au risque déclarée.
- Clarifier la responsabilité des risques liés aux projets, y compris les attentes et les mécanismes de responsabilité pour les entités partenaires et la mise en œuvre des projets.
- Accroître la solidité, la cohérence, la continuité et l'homogénéité des pratiques de gestion des risques tout au long du cycle du programme et des processus de contrôle des entités.
- Obtenir les accords requis sur les privilèges et immunités.

R7: Le GCF devrait renforcer les processus de gouvernance afin d'assurer un leadership plus efficace et efficient du Fonds.

- Améliorer l'efficacité de la gouvernance (utiliser des comités, fournir des ressources humaines aux pays en développement membres, utiliser les retraites et les échanges informels).
- Soutenir le renforcement de la confiance et de l'autoréflexion au sein du Conseil d'administration.
- Renforcer la capacité de facilitation du Secrétariat.
- Poursuivre la mise à jour de l'ensemble des politiques.
- Clarifier la distinction entre la gouvernance et la gestion.
- Remédier aux faiblesses de la fonction d'observateur.

CONTACTER L'IEU

Unité Indépendante d'Évaluation
Green Climate Fund
175, Art center-daero, Yeonsu-gu
Incheon 22004
République de Corée

☎ (+82) 032-458-6450
✉ ieu@gcfund.org
🌐 ieu.greenclimate.fund



GREEN
CLIMATE
FUND

Independent
Evaluation
Unit

